Image not found or type unknown

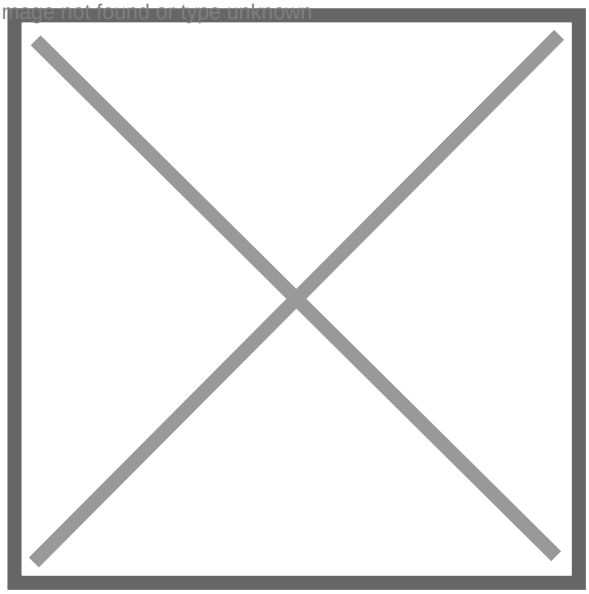

Comment faire pour divorcer d'office

Par **maryenzo_old**, le **29/11/2007** à **15:08**

Bonjour

Voila, je suis séparée depuis 3 ans, et l ordonnance de non conciliation aura trois ans en janvier.
Cependant je ne suis toujours pas divorcé, car mon mari n'a jamais voulu payer d avocat.
J aimerais savoir sije peux engager une procedure de divorcer d'office et comment dois je faire pour que cela me coute le moins possible.
A qui dois ecrire?
Sachant qu il est d accord pour divorcer depuis le début, il n a juste jamais voulu prendre d avocat.

Merci d avance

mary

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés